

moins déconcertant qu'un ministre chargé de deux portefeuilles importants soit ainsi désavoué par ses propres collègues. C'est d'autant plus honteux que le ministre ne cherchait alors qu'à agir dans le meilleur intérêt du pays.

Il est malheureux que le ministre ne jouisse pas de l'appui de ses collègues. Il est incroyable qu'un ministre de la Couronne puisse continuer à siéger sans l'appui des membres de son caucus. Comment diable pouvons-nous espérer survivre en tant que pays si les membres du gouvernement ne sont pas solidaires? Que peuvent bien espérer les Canadiens lorsque des ministres de la Couronne ne bénéficient même pas de l'appui de leurs collègues du caucus?

Des inconséquences de cette nature commandent certes la démission du ministre en question, sinon pour les deux portefeuilles, du moins pour celui où il ne bénéficie pas de l'appui de ses collègues du caucus. J'en ai parlé au secrétaire parlementaire et j'ai dit espérer que le premier ministre suivrait la suggestion qui avait été présentée plus tôt par le député de Scarborough-Est (M. Gilchrist) et scindrait ce ministère. Le député et moi-même voulions par là faire en sorte que des emplois soient créés et que le premier ministre s'assure que ces nouveaux ministères, confiés à d'autres ministres et coiffés d'une nouvelle direction, soient financés convenablement. Voici ce qu'a répondu le secrétaire parlementaire:

Madame le Président, nous le ferons.

● (2205)

Voilà la franchise dont j'ai parlé lorsque j'ai soulevé la question pour la première fois. Le secrétaire parlementaire a déclaré que le gouvernement projette de créer deux nouveaux ministères, contrairement à ce qui existe actuellement de sorte que l'un s'occupe de la science et de la technologie et l'autre de l'Environnement.

Les Canadiens, et assurément les députés de ce côté-ci de la Chambre, aimeraient savoir qui ces deux ministres seront, quels nouveaux programmes le gouvernement financera par leur entremise, quels nouveaux programmes le gouvernement compte instaurer pour créer de nouveaux emplois pour les Canadiens, de sorte que le Canada puisse continuer à se développer et que nous puissions tous entrevoir un avenir plus prometteur, plus prospère que nous ne l'avons fait dans le passé.

**M. Doug Frith (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, je suis convaincu que le député d'en face sait que mes responsabilités ministérielles se situent dans le domaine de la santé et du bien-être social et je suis sûr qu'il a du mal à comprendre que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social se soucie lui aussi des préoccupations exprimées dans la question de ce soir.

La question soulevée par le député touche en partie, et indirectement, à la santé et au bien-être, notamment lorsqu'il parle de la pollution atmosphérique que provoquera le programme de remplacement annoncé dans les documents budgétaires du 29 octobre 1980. Le député dit que le ministre de l'Environnement (M. Roberts) devrait démissionner parce qu'il n'a pas l'appui des ministériels. Nous sommes entièrement d'accord avec ce que le ministre de l'Environnement a tenté de réaliser depuis 12 mois. Le ministre de l'Environnement a participé au premier chef à la bataille avec les États-Unis à propos des conséquences des pluies acides sur notre

### L'ajournement

environnement. Il s'est rendu à Washington, D.C., et nous négocions actuellement avec le gouvernement des États-Unis. Nous avons bon espoir qu'au cours des trois prochains mois, les négociations avec le nouveau gouvernement des États-Unis aboutiront à un programme global pour enrayer le problème des pluies acides dans toute l'Amérique du Nord. Je ne m'étonne nullement que l'action du ministre, qui a été au premier plan de la bataille à propos des pluies acides, soit mise directement en parallèle avec les mesures annoncées dans le budget du 28 octobre.

Je rappelle, pour donner suite à des questions antérieures que le député a soulevées, que le gouvernement s'engage à exiger, dans tout le programme de conversion au charbon qu'il appuiera et favorisera, le respect de mesures strictes de prévention de la pollution. D'ailleurs, cela s'inscrit dans l'engagement global que le gouvernement a pris. Le programme de conversion, qui aidera grandement les provinces de l'Est à être moins dépendantes du pétrole, permettra à notre avis d'accomplir deux choses: premièrement, il diminuera notre dépendance vis-à-vis du pétrole importé et, deuxièmement, il permettra aux provinces de l'Atlantique de jouir d'avantages incommensurables. Le programme énergétique proposé par le gouvernement le 28 octobre prévoit d'ailleurs deux mesures de très grande importance: premièrement, le prolongement du gazoduc de Québec jusque dans les provinces de l'Atlantique, qui par conséquent ne seront plus aussi asservies au pétrole, et deuxièmement la mise en œuvre d'un programme, prévu d'ailleurs dans le budget, au terme duquel le charbon qui existe dans les provinces de l'Atlantique servirait à produire de l'électricité. Cela permettra de plus de créer des emplois dans ce secteur. Enfin, les travaux techniques de même que la construction du gazoduc et la conversion des usines existantes en usines au charbon seront sources d'emplois pour ceux qui habitent dans la région de l'Atlantique. Mais aucune de ces mesures ne sera appliquée aux dépens du milieu.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je m'excuse d'interrompre le secrétaire parlementaire mais je lui signale que son temps de parole est expiré.

### L'ÉNERGIE—LES MESURES D'URGENCE POUR AIDER LES EMPLOYÉS AFFECTÉS AU FORAGE DES Puits DE PÉTROLE

**M. Bill Wright (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, vendredi dernier j'ai posé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) une question au sujet du fait que le secteur du forage des puits de pétrole en Alberta perdrait un très grand nombre d'emplois.

● (2210)

Les compagnies ont dit qu'elles allaient bientôt interrompre 180 forages ce qui ferait perdre leur emploi à 108,000 personnes. Il a simplement répondu qu'il n'avait pas encore conclu d'accord pétrolier avec l'Alberta et qu'il ne pouvait donc rien faire.

Lundi dernier, j'ai posé une question semblable au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy). Je lui ai rappelé qu'il avait assisté à la réunion de vendredi dernier où l'Association du forage lui avait cité des chiffres encore plus alarmants que les miens, à savoir que 200 forages seraient interrompus, que la plupart des derricks seraient envoyés à l'étranger et que cela représentait une perte de 112,000 emplois pour l'Alberta. Ce que je n'ai pas dit au ministre, bien